

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chartres, le 14 décembre 2022

Vigilance météorologique orange neige/verglas – Mesures diverses prise dans le département d'Eure-et-Loir pour garantir la sécurité des usagers

Le département d'Eure-et-Loir est maintenu, jusqu'à demain jeudi 15 décembre 2022 à 06h, en vigilance orange pour la neige et le verglas, en prévision d'un épisode neigeux et de pluies verglaçantes. Les conditions de circulation demeureront difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement du fait du phénomène de regel lié aux températures négatives prévues.

Les services des gestionnaires des routes de COFIROUTE, de la DIRNO et du Conseil Départemental continueront à être pleinement mobilisés cette nuit et demain, notamment afin de traiter préventivement et curativement la voirie.

● **Transports**

Les gestionnaires de transports REMI, Filibus et Linéad suspendent les réseaux péri-urbains de transports collectifs pour la journée de demain. Les transports urbains sont à l'heure actuelle maintenus sous réserve des conditions météorologiques. Les sites internet des gestionnaires de transports sont consultables pour davantage d'informations.

Françoise SOULIMAN, préfet d'Eure-et-Loir, maintient pour la journée de demain les mesures prises hier par arrêté, visant à assurer la sécurité de l'ensemble des usagers du réseau routier du département :

- Les transports scolaires seront ainsi suspendus dans le département d'Eure-et-Loir par arrêté préfectoral pris en concertation avec les opérateurs de transports concernés. Les écoles demeureront néanmoins ouvertes.

Contact presse:

Préfecture d'Eure-et-Loir

Cabinet – Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'Etat

Tél : 02 37 27 70 11

Mél : pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

Place de la république
28000 Chartres

- La vitesse maximale sera abaissée de 20km/h sur l'ensemble du réseau départemental et national d'Eure-et-Loir pour les poids-lourds de plus de 7,5t, en concertation avec les gestionnaires de voiries.
- Les manœuvres de dépassement seront interdites sur le réseau départemental et national du département d'Eure-et-Loir pour les poids-lourds de plus de 7,5t

Françoise SOULIMAN, préfet d'Eure-et-Loir, renouvelle ses conseils de prudence et appelle « *l'ensemble des automobilistes à la plus grande vigilance en raison du risque important de formation de verglas. Tous les déplacements non nécessaires doivent être reportés et le télétravail favorisé* »

Elle rappelle enfin à l'ensemble des usagers de la route les précautions essentielles de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Avant votre déplacement, renseignez-vous sur les conditions météorologique sur le site "<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/eure-et-loir/demain>"
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et de déviation mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Contact presse:

Préfecture d'Eure-et-Loir

Cabinet – Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'Etat

Tél : 02 37 27 70 11

Mél : pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

Place de la république
28000 Chartres